

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le mardi 15 avril 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 avril 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Delphine BERNADAT, Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. le Maire)

N° 14-3-35

Vie associative

Subvention supplémentaire 2014

Conditions d'attributions

Convention

Rapport de M. Alain FAUVARQUE,
Adjoint au Maire

En parallèle du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles peuvent bénéficier d'une subvention supplémentaire liée à une activité, un besoin exceptionnel ou spécifique.

C'est dans ce cadre qu'il vous est proposé :

- d'octroyer au **Comité d'Animation Sociale et Culturelle des Aînés de Bondues (CASCAB)**, une subvention supplémentaire de 1000€ pour l'achat d'un billard destiné aux loisirs de l'association;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative aux conditions d'attribution de cette aide.

Il est bien entendu que cette subvention ne sera versée que sur présentation des justificatifs d'achat par l'association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 1^{er} avril 2014
Commission générale du 8 avril 2014



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire